Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission consultative paritaire contractuels ATPSS de Grenoble

Engagé·es au quotidien pour les collègues



CCP

Commission consultative paritaire

Vos élu·es FSU agissent en CCP pour vous défendre en cas de décision individuelle défavorable : procédure disciplinaire, licenciement, refus de télétravail, de temps partiel...

Pourquoi voter ?

Disposer de représentant·es du personnel est une garantie pour pouvoir être défendu·e devant l'administration et faire respecter ses droits.

Vos élu·es FSU agissent pour :

À travail égal, salaire égal

Les personnels contractuels contribuent au bon fonctionnement du service public, avec les personnels titulaires. La FSU revendique :

- une progression salariale alignée sur les grilles des titulaires (indice et durée d'échelon) ;
- le versement des indemnités perçues par les titulaires.

Augmenter les salaires

Pour en finir avec la baisse constante du pouvoir d'achat, la FSU revendique :

- une augmentation de 80 points d'indice pour toutes et tous (+ 400 € mensuels) ;
- la revalorisation de 20 % du point d'indice ;
- l'indexation de sa valeur sur l'indice des prix à la consommation.

En finir avec la précarité

La précarité rend les conditions de travail et de vie difficiles. La FSU revendique :

- un plan de titularisation généralisant l'accès au statut pour tout·es les contractuel·les, valorisant l'expérience professionnelle ;
- un droit à la formation garantie par des décharges de service et des congés formation.

Défendre les personnels

Avec des élu·es engagé·es et présent·es dans tous les établissements et services, la FSU porte les luttes :

- pour l'égalité professionnelle ;
- contre les violences sexistes et sexuelles ;
- pour la santé et la sécurité au travail, le respect des droits et du statut.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

SNASUB-FSU

SNEP FSU

SNICS FSU

SNUASFP FSU